

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 janvier 2016

Le maire fait le point des dossiers en cours (église, terrain de sports, vente d'un terrain sur la zone artisanale, révision du SCOT...).

Renouvellement de la convention SPA

Le conseil accepte la convention à intervenir avec la SPA de Lyon et du Sud-Est pour la capture et la prise en charge des chiens et chats errants ou en état de divagation sur le domaine public, pour un montant de 0,32 € par habitant.

Orientations budgétaires 2016

Le maire liste les dépenses et recettes prévisibles qui seront examinées en commission des Finances.

Tarifs de location équipements et matériels (salle des fêtes, salle de réunion, tables-bancs, cimetière)

Le conseil maintient les différents tarifs, savoir :

- salle des fêtes :
- habitants de la commune : 55 € sans repas – 125 € pour 1 jour – 165 € pour 2 jours
- habitants hors commune : 220 € pour 1 jour – 300 € pour 2 jours.
 - salle de réunion : 50 €
 - tables et bancs (pour les habitants de la commune) : 5 € la table et les deux bancs.
 - cimetière :
- concession de terrain : 60 € pour 15 ans – 120 € pour 30 ans – 200 € pour 50 ans
- alvéole dans le colombarium 1 place : 240 € pour 10 ans – 480 € pour 20 ans -720 € pour 30 ans
- alvéole dans le colombarium 2 ou 3 places : 330 € pour 10 ans – 660 € pour 20 ans – 990 € pour 30 ans
- plaque sur la stèle : 145 € pour 10 ans – 290 € pour 20 ans – 435 € pour 30 ans.

Le montant des loyers des bâtiments communaux, des terrains et des antennes relais est revalorisé selon les clauses prévues au bail.

Pour information, bilan des locations pour 2015 : salle des fêtes : 34, salle de réunion : 29, tables et bancs : 22.

Transfert actif du CCAS

Suite à la décision prise en séance du 3 novembre 2015 de supprimer le CCAS et de reprendre son résultat, le conseil municipal prend note que le résultat excédentaire s'élève à 3 508.15 € et approuve le compte de gestion correspondant.

Questions diverses

Le conseil municipal :

- accepte le devis de l'entreprise Bonzi de Polliat pour les travaux d'isolation et de peinture de l'extension des vestiaires du terrain de sports pour un montant de 8 233,40 € HT
- prend note que la population légale s'élève, au 1^{er} janvier 2016, à 729 habitants
- est informé de la déclaration préalable accordée le 8 décembre 2015 à Mr et Mme Cédric CHAVANELLE pour la modification d'ouvertures sur un bâtiment annexe, impasse des Sources
- entend le compte-rendu de la réunion :
 - du Syndicat Veyle Vivante par Mr BROYER
 - du SCOT par Mme BECAUD
- est informé qu'un troisième équipement de vidéoprojection interactive a été installé pendant les vacances de Noël dans la classe des CM2
- est informé par Mr GIBAUD, que le site de la commune reçoit en moyenne 500 visites par mois avec un pic à 950 au mois de décembre, 6 985 visiteurs différents en 2015 pour un total de 14 000 visites
- est informé qu'un des régiments d'artillerie de La Valbonne effectuera un exercice d'entraînement sur la commune du 8 au 12 février et du 30 mai au 10 juin 2016.